

C.P.	SECTEUR	A.R. & M.B.	ENTREE EN VIGUEUR	ANCIENNETE	DUREE DU PREAVIS		PRISE DE COURS
					Employeur	Travailleur	
107	C.P. des maîtres-tailleurs, des tailleuses et couturières	A.R. 22.04.2012 M.B. 10.05.2012	01.04.2012 Indéterminée	< 6m	28 j	régime légal	lundi suivant
				6m – 5ans	37 j	«	«
				5 – 10ans	45 j	«	«
				10 – 15ans	60 j	«	«
				15 – 20ans	90 j	«	«
				20 ans et plus	120 j	«	«
				<b><u>Prépension :</u></b> Voir AR			